

Le Premier Ministre

RECETTE

29 OCT. 2014

Paris, le

28 OCT. 2014

Monsieur le Député-Maire,

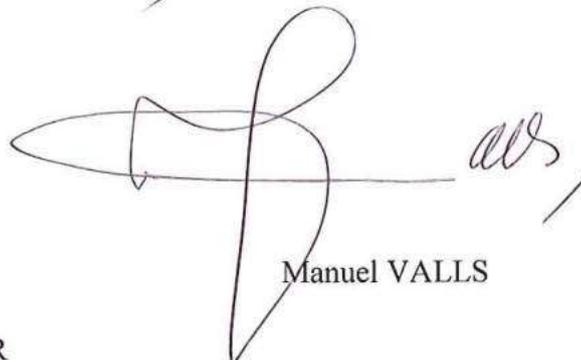
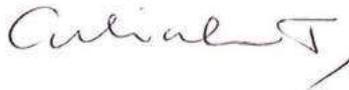
Vous avez souhaité me faire part des préoccupations des éleveurs confrontés à la présence du loup et de vos propositions visant à saisir les instances européennes de cette question.

J'ai pris note de votre démarche et des arguments qui la motivent.

Comme vous le savez, le gouvernement s'est mobilisé afin de répondre à cette situation, en prenant l'arrêté du 5 août 2014 portant expérimentation pour la mise en œuvre de tirs de prélèvement de loups au sens de l'arrêté du 15 mai 2013 fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets concernant le loup (*Canis lupus*).

J'ai transmis votre correspondance à Madame Ségolène ROYAL, Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, et à Monsieur Stéphane LE FOLL, Ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt, Porte-parole du Gouvernement, en leur demandant de vous apporter conjointement toutes les informations que vous sollicitez.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député-Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Manuel VALLS

Monsieur Pierre MOREL A L'HUISSIER
Député de la Lozère
Conseiller général
Maire de Fournels
3, allée Piencourt
BP 32
48001 MENDE CEDEX